

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le
18 juin 2026**

Présidence : M. Thomas McMullin

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité n° 702 relatif au Crédit d'étude relatif au projet de mobilité douce Château-Borné-Nau (RC401), où le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide :

Article 1 : d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 180'000.-TTC pour financer les études relatives au projet de mobilité douce Château Borné-Nau (RC401) ;

Article 2 : d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante.

Ainsi délibéré en séance du 18 juin 2026.

Le Président :



Thomas McMullin



La secrétaire :



Laetitia Jaccard Gaspar